



RÉSIDENCE SOCIALE "PORT ROYAL"

13 boulevard de Port Royal 75013 Paris

La résidence sociale offre un logement de transition (30 places/20 logements sur une structure en collectif) d'une durée maximale de 24 mois ainsi qu'un accompagnement social lié au logement (mesure ASLL).

Date d'ouverture : **septembre 2018**

Capacité : **30 places dans 20 logements**

Public accueilli

Répartition des adultes par genre

44,83 % Femmes  55,17 % Hommes 

Composition familiale des ménages

34,62 % Familles  65,38 % Isolés 

Pays d'origine des personnes entrées en 2019

Nombre de personnes accueillies en 2019 : **37**

Sénégal	2 personnes	5,5 %
France	2 personnes	5,5 %
Congo	1 personne	2,7 %
Côte d'Ivoire	1 personne	2,7 %
Cameroun	1 personne	2,7 %

Activités du dispositif

Nombre de personnes entrées en 2019 : **11, soit 7 ménages**

Nombre de personnes sorties en 2019 : **8**

Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties :

27 mois

Taux moyen d'occupation : **96,67 %**

Taux d'accès à l'emploi (personnes sorties) : **86 % des personnes étaient en emploi à leur sortie de la résidence sociale.**

Taux d'insertion par l'accès au logement pérenne (pers sorties) : **100 % des ménages ont accédé à un logement pérenne.**

Événements 2019

Une réunion a été organisée avec le CASVP du 13ème arrondissement en mars 2019 afin de présenter la structure, d'échanger sur les ménages orientés ou à orienter sur la résidence sociale et de faire le point sur les pratiques respectives. L'intervenante sociale en charge de l'ASLL a participé à deux journées d'échange des pratiques en septembre, portant sur « l'autonomisation des réfugiés dans le travail d'accompagnement ». Des sorties ont été proposées régulièrement aux résidents via le site Cultures du cœur, association à laquelle nous adhérons chaque année.

Exemple d'un parcours d'intégration

Monsieur A. arrive en France en 2010. Il est reconnu réfugié bangladais en 2011. Jusqu'en 2016, il va être hébergé en alternance chez des tiers. En 2015, il fait venir son épouse en France dans le cadre du regroupement familial. De 2016 à 2017, ils sont hébergés à tour de rôle chez des amis/ famille. Dans le même temps, la famille est accompagnée dans ses démarches par la permanence sociale d'accueil (PSA) Gauthey. Le couple est finalement orienté vers la résidence sociale et l'intègre en décembre 2017. Monsieur travaillait alors à temps partiel et madame était sans activité. Durant leur séjour, monsieur a pu obtenir un CDI à temps plein et son épouse a trouvé des cours de français. Ils ont eu accès à un logement pérenne en novembre 2019. L'accès à la résidence leur a permis d'être réunis et de concrétiser leurs projets professionnels et personnels.

